

Offre valable uniquement chez les marchands autorisés d'électroménagers KitchenAid® participants canadiens. Consultez un associé aux ventes pour les détails et la liste des modèles admissibles*

Les remises (avant taxes) seront déduites au moment de l'achat de deux (2) électroménagers de cuisine admissibles KitchenAid® à hauteur de 200 \$ ou de trois (3) électroménagers de cuisine admissibles KitchenAid® à hauteur de 300 \$ ou de quatre (4) électroménagers de cuisine admissibles KitchenAid® à hauteur de 400 \$ ou de cinq (5) électroménagers de cuisine admissibles KitchenAid® ou plus à hauteur de 500 \$. Les achats multiples admissibles doivent être effectués entre le 2 octobre et le 5 novembre 2025 au même moment, auprès du même marchand autorisé d'électroménagers participants afin d'être admissibles aux remises. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre offre d'électroménager KitchenAid®. Les appareils de comptoir KitchenAid®, les modèles en rupture de stock et sans suite sont EXCLUS. Tous les modèles ne sont pas offerts par tous les marchands. Aucune substitution. Les prix des marchands peuvent varier. Ces derniers déterminent les prix de détail à leur discrétion. L'offre s'adresse aux